

LES DROITS DU SYNDICALISME...

L'article insolent et provocateur de Treint, paru dans *l'Humanité* la veille du drame (*), est un véritable article d'exportation politique dans le domaine économique.

Pour lui, tout se confond, il n'y a pas de délimitation entre la politique et l'économie. Et si un parti révolutionnaire comme le P.C., breveté avec garantie du gouvernement russe, se permet de «féconder» le syndicalisme, c'est tout à l'avantage de ce dernier.

Eh, pardi, comme c'est à l'avantage de la servante d'être retroussée par le fils de maître Jean.

La preuve que tout doit se mélanger, c'est que les anarchistes réclament le régime «politique» quand ils sont en prison. Quand il fait de l'esprit, ce brillant capitaine, il en a pour toute la caserne.

Et c'est bien en militaire - à la mode de Boukarine ou de Joffre, peu importe - qu'il examine les questions sociales.

Il aborde la question syndicale de la même façon qu'il abordait la cuisine de sa compagnie quand ses soldats se plaignaient de la nourriture. Il goûte une demi-cuillerée de bouillon, le déclare excellent et... s'en va dîner au mess des officiers.

Relevons d'abord les inexactitudes du citoyen Treint.

Il n'est pas vrai que «le parti communiste, au lieu de faire de l'électoratisme, se met à défendre les intérêts immédiats de la classe ouvrière». Le P.C. fait de l'électoratisme à jet continu, c'est d'ailleurs sa raison d'être et personne ne lui en fait grief. On vient de le voir pour les élections sénatoriales. Le P.C. a divisé la classe ouvrière dans les syndicats, dans les coopératives, dans l'A.R.A.C., dans les sports, et, faisant cela, il a diminué, la capacité d'action de cette classe et nui à ses intérêts immédiats.

Il est faux d'attribuer aux anarchistes un désir d'influence dans les syndicats au détriment des prétendus communistes. Les congrès anarchistes, comme autrefois les congrès socialistes, sont là pour établir des décisions de respect aux traditions d'autonomie et d'indépendance.

Il ne faut pas déplacer l'opposition grandissante contre l'emprise politique. Cette opposition est strictement syndicaliste, Treint le sait bien.

Ce qui gêne les chevaliers de la subordination, c'est qu'il y ait des organes d'avant-garde, avec des tribunes syndicales libres, pour répondre aux bourreurs et aux diviseurs de l'orthodoxie.

Dans *l'Humanité*, dans la *V.O.*, dans le *Bulletin communiste* et autres feuilles arrosées par Moscou, le syndicalisme est expliqué et commenté de la façon que l'ont indiqué les congrès communistes. Le syndicalisme n'est plus qu'un rameau, un pauvre rameau d'un arbre politique qui cherche sa sève dans des racines diverses: gouvernementales, patronales, commerciales, politiques et un peu ouvrières.

Dans le *Libertaire*, dans *l'Égalité*, dans la *Bataille syndicaliste*, dans tous les organes qui permettent aux militants et aux ouvriers de s'exprimer librement, nous trouvons un syndicalisme pur parce qu'il émane directement du travail, parce qu'il éclot des luttes quotidiennes.

C'est un arbre qui se développe par lui-même, trouvant son alimentation dans des racines strictement prolétariennes.

(*) En l'occurrence les assassinats le 11 janvier 1924 de Nicolas CLOS et Adrien PONCET, syndicalistes de la C.G.T.U. et anarchistes, commis à Paris, rue de la Grange-aux-Belles, pendant un meeting communiste, par le service d'ordre de ce parti. (Note A.M.).

Et voilà pourquoi le syndicalisme révolutionnaire est le seul compétent pour solutionner les questions professionnelles et corporatives. Et pour solutionner aussi toutes les questions sociales, car il est le maître de la production, car lui seul peut faire la grève générale.

Le capitaine Treint est certainement un connaisseur de choses militaires. Il sait pratiquer - par procuration - le maniement des armes à feu. Il a des arguments irrésistibles pour répondre aux opposants. Qu'il se cantonne dans sa spécialité où il est très fort,

Mais qu'il laisse à d'autres le soin de parler syndicalisme.

Benoît BROUTCHOUX.
